

Rencontre avec le DGSSI, Mr Rousselet

Comme tous les ans, le DGSSI, Mr Rousselet, invite les représentants du personnel à un entretien lors de son dialogue de gestion avec le DISI. C'est l'occasion pour nous de prendre la température et d'obtenir des informations sur les grandes lignes de l'orientation des services informatiques et en particulier des projets assignés à la DISI Grand-Est.

Les représentants du personnel commencent par rappeler le contexte de l'ESI de Strasbourg et notamment de la suppression de 2 services à un an d'interval. Mr Rousselet précise que la feuille de route de la transformation numérique de la DGFIP nécessite ce type de concentration. Les évolutions technologiques de l'administration nécessitent des transformations structurelles.

Le volet RH de ces transformations, doublé des départs à la retraite, inquiète les personnels

Réponse : Nous faisons en sorte que les réorganisations donnent la priorité aux fonctionnaires titulaires de trouver des places intéressantes. L'offre contractuelle existe pour combler les manques de demandes de candidats en interne, et reste minoritaire.

La situation du personnel de l'atelier EIFI de l'ESI de Reims est évoquée. Mr Mota annonce une année d'observation de l'évolution de la situation en fonction du plan de charge qui était prévu.

DEVOPS : le DGSSI détaille les avantages de ce nouveau mode d'organisation du cycle de vie des applications : souplesse, rapidité de mise en production, adaptabilité des équipes... Les moyens RH mis en avant sont orientés sur des personnels en cours de formation ou déjà formé. Les contractuels viendront suppléer au manque d'agent sur les missions dites « traditionnelles ». En terme d'organisation, le directeur précise que la fonction « OPS » doit être mobile au niveau du personnel, elle doit s'adapter.

Le directeur nous demande de faire preuve de patience car ce mode de développement est un changement de paradigme au niveau organisationnel.

Pour la CFTC les évolutions technologiques et organisationnelles doivent être suivies par la DGFIP. Nous devons apurer une dette technologique accumulée depuis des années. Mais les agents doivent être partie prenante dans la mise en place de cette réorganisation, personne ne doit se sentir mis de côté sur ces nouvelles organisations.

Plus globalement, Mr Rousselet précise que le budget des services informatiques a largement été augmenté suite au rapport de la cours des comptes qui soulignait justement le retard accumulé de la DGFIP en la matière.

Nous rappelons que la DISI GE paye depuis des années un lourd tribut à la politique de suppression d'emploi des fonctionnaires de l'état et, combinée aux départs en retraites des agents, nous restons perplexe devant l'arrivée de nouvelles missions.

Le directeur comprend l'inquiétude et nous assure que les services informatiques de la DGFIP restent relativement épargnés par les suppressions par rapport à certains services administratifs. La DGFIP est consciente que si on veut une informatique performante et au goût du jour, le volet RH n'est pas à négliger.

Pour la CFTC il reste les faits : nous subissons des suppressions d'emplois depuis une douzaine d'années. Ce sont pour la plupart des postes vacants qui sont dégagés du tableau des emplois. Alors comment faire pour accepter des nouvelles missions à fort enjeu sans les ressources RH correspondantes, et dans des perspectives de baisse continue des effectifs ?

Le directeur nous assure que pour des nouvelles missions, nous serons dotés de ressources RH adaptées... A suivre !

Vos représentants CFTC Disi Grand-Est
Xavier Cyrek et Sandra Périn